Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 33 (1897)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXIIIme ANNÉE BIENNE

N° 21 1er Novembre 1897

L'ÉDUCATEUR

Sommaire. *Indépendance vaudoise. — L'enseignement primaire dans les campagnes, en Roumanie. — Quelques mots sur la concentration de l'enseignement. — A propos de la réforme de M. Richet. — Chronique scolaire. — Bibliographie. — Partie pratique.*

INDÉPENDANCE VAUDOISE

CANTATE PATRIOTIQUE

(Solo ou duo pour hommes ou pour homme et femme)

Tu la rêvas jadis pour ta chère patrie,
Davel, la liberté dont nous sommes jaloux.
Aujourd'hui ton nom vibre en notre âme attendrie
Et nous te sentons avec nous.
D'autres se sont trouvés, épris du même rêve,
Qui plus heureux sont morts ayant atteint le but.
Songeant à leurs travaux, un peuple entier se lève
Et d'un seul cœur vous dit: Salut!

(Chœur final pour chœur d'hommes ou chœur mixte et enfants)

Toi qui soutins leur courage
Aux jours d'asservissement,
O Dieu, veille d'âge en âge
Sur le canton du Léman.
Qu'à cette terre fortunée
Tes enfants, d'année en année,
S'attachent d'un plus grand amour;
Et comme une immortelle flamme
Fais vivre au profond de notre âme
Le souvenir de ce grand jour.

A. ROULIER,
instituteur, à Grancy.

Adore ton pays, — et ne l'arpente pas.
Ami, Dieu n'a pas fait les hommes au compas.
L'âme est tout; quel que soit l'immense flot qu'il roule,
Un grand peuple sans âme est une vaste foule!
Pour rendre son ciel libre et son peuple immortel,
Sparte vit trois cents ans d'un seul jour d'héroïsme.
La terre se mesure au seul patriotisme.
Un pays? — C'est un homme, une gloire, un combat,
Zurich ou Marathon, Salamine ou Morat!

A. DE LAMARTINE.

L'enseignement primaire dans les campagnes, en Roumanie

Tout village roumain comptant 40 enfants de l'âge de 7 à 14 ans doit avoir une école primaire. Plusieurs petites localités distantes l'une de l'autre de moins de 3 km peuvent former une commune scolaire desservie par une seule école.

Les localités isolées ne fournissant pas une population scolaire de 40 enfants sont dotées d'une école inférieure de deux classes, placée sous la direction d'un régent-adjoint touchant 40 francs de rétribution mensuelle.

La durée des études, dans les écoles primaires campagnardes, est, nous l'avons dit déjà, de cinq ans. Le nombre des maîtres varie : jusqu'à 80 enfants, un seul maître suffit; de 80 à 140, il y en a deux; de 140 à 200, trois, et ainsi de suite. Dès qu'il y a plus de 260 élèves, on crée une école de filles, les classes existantes étant réservées aux garçons.

Les vacances ne doivent pas dépasser 150 jours par année, y compris les dimanches et fêtes; l'époque en est fixée d'après les régions.

Vu les besoins agricoles, les leçons se donnent entre 9 ½ h. du matin et 3 h. de l'après-midi, avec une heure de repos à midi.

Les écoles de la campagne étant mixtes, les travaux manuels des jeunes filles sont placés sous la direction de maîtresses spéciales.

Les classes inférieures sont généralement confiées à des institutrices; mais celles-ci ne peuvent pas être chargées de la direction d'une école.

Tous les dimanches, les enfants sont conduits au service divin; ceux qui n'appartiennent pas à l'Eglise grecque ne sont pas tenus de s'y rendre.

Un jardin d'un demi-hectare au moins est attribué à chaque école pour les travaux agricoles et horticoles des élèves ; les produits de ces jardins sont la propriété du directeur. En outre, dans les localités où cela est possible, on initie les élèves à la sériciculture et à l'apiculture.

Les instituteurs qui enseignent les travaux manuels ont droit à une augmentation du 10 % de leur traitement. Pour cette nouvelle branche, le programme prévoit trois heures par semaine.

Sérafim Jonescu,
à Fôlticeni.

Quelques mots sur la concentration de l'enseignement

II.

La *concentration* que l'on a aussi appelée la *base* de l'enseignement doit-elle prendre comme point de départ la langue maternelle ou l'étude de la nature? Nous penchons pour cette dernière.

Dans la première année l'école, le foyer domestique, fourniront les différents objets des leçons. Des choses dont le nom se présente sous une forme des plus simple permettront d'arriver à la connaissance des signes du langage, après avoir fait entrer ce même terme dans la construction de quelques phrases tout à fait élémentaires. L'écriture viendra en troisième lieu prendre sa place dans le travail scolaire. Par ces trois utilisations d'un même mot, parler, lire, écrire, on a l'occasion de donner à l'enfant des notions précises, laissant dans son esprit une impression durable. Ce terme a pour lui un sens, et si les idées qui s'y rattachent sont données d'une façon captivante, en rapport avec son développement intellectuel, elles ne le laisseront pas passif, comme c'est le cas trop souvent. Bannissons par exemple de nos classes ces vocabulaires arides, nous souvenant que tout enseignement doit débuter par les choses et non par les mots.

L'unique préoccupation doit consister à choisir les signes et groupements-types qui permettront d'établir une méthode rationnelle d'enseignement. Ainsi l'on évitera un perte de temps considérable par le fait qu'on n'aura plus à donner la signification de termes qui n'ont qu'un rapport souvent très éloigné avec le sujet de la leçon. Toutes ces définitions ne peuvent rester dans la mémoire de l'enfant, si simples et compréhensibles qu'elles soient en elles-mêmes. Ce sont des notions sans rapport entre elles, produisant dans son esprit un travail absolument factice. De telles impressions ne peuvent qu'être fugitives; seuls les enfants prodiges au point de vue de la mémoire en tireront quelque utilité.

Le terme désignant l'objet étudié sera aussi celui que l'on adoptera pour la leçon d'écriture prochaine. Quelques exercices préparatoires seront peut-être nécessaires. Comme il n'est pas pédagogique de les imposer aux élèves pendant plusieurs semaines consécutives, on les abordera successivement, au début de chaque leçon, pour passer immédiatement à l'application pratique déjà entrevue. Celle-ci ne sera plus envisagée avec la même indifférence, c'est déjà une bonne connaissance dont on apprend quelque chose encore.

Au fur et à mesure que l'enfant se développe, on commence avec lui les exercices orthographiques, la construction des phrases. Que l'on se rende alors bien compte du but poursuivi. On ne lui donnera qu'une seule difficulté à vaincre à la fois, et encore est-il indispensable que les notions acquises lui permettent de la résoudre. On pourra demander une exécution soignée du travail imposé et tenir à ce que l'enfant se rende compte de ce qu'il a pu accomplir.

Quelles relations est-il possible d'établir entre la leçon de choses toujours prise comme point de départ et les branches ayant une méthode plus spéciale comme le calcul, le dessin et le chant?

Pour l'enseignement élémentaire du calcul, il est de beaucoup préférable de s'en tenir aux choses réelles. Comme le dit Közle: « Des points, des traits, des bûchettes, des boules, des cubes sont il est vrai des choses, mais celles-ci ne prennent une signification dans la vie de l'enfant que lorsqu'il peut en tirer parti pour lui-même. Les formes visibles qui éveillent des idées dans son esprit et contribuent à l'exciter sont : le père, la mère, les garçons, les filles, le cocher, la voiture, les chevaux, les animaux domestiques, les animaux sauvages, les

fleurs, les bâtiments, etc. » Cependant les objets indiqués en premier lieu permettront de passer graduellement à la notion abstraite du nombre. Il est néanmoins préférable, croyons-nous, de ne pas commencer par là. Tout en tenant compte de la marche particulière à suivre dans l'enseignement du calcul, il faut rechercher l'appui que peuvent lui donner les leçons de choses. Par le calcul, d'un côté les choses donnent aux nombres une signification, de l'autre les nombres permettent de faire comprendre les divers groupements que les choses peuvent présenter.

L. Henchoz.

A propos de la réforme de M. Richet

L'*Educateur* a déjà mentionné la réforme qui vient d'être accomplie sur l'initiative de M. Ch. Richet, directeur de la *Revue rose*, et l'un des signataires de la pétition adressée en 1889 à l'Académie française pour demander une simplification de l'orthographe.

M. Ch. Richet est las des tergiversations qui paralysent tout effort pour une marche en avant. Prenant pour juge son public, il lui a soumis un questionnaire, et, des réponses qui lui sont parvenues en masse, la conclusion suivante a été tirée :

1° Tous les pluriels changeront leur *x* en *s* : *joujous* comme *verrous, chevaus* comme *sots*, etc.

2° Le *ph* grec sera remplacé partout par *f*, comme cela du reste l'avait été déjà partiellement jusqu'ici ; comme *phantôme* a fait place à *fantôme, falène* succédera à *phalène*, et ainsi de suite.

Dans les *Annales*, M. Francisque Sarcey, qui a vaillamment lutté pour la cause de la réforme orthographique, remarque que ces changements, introduits dans la *Revue rose*, se remarquent à peine du lecteur ; on s'y habituera vite. La question reste de savoir si la critique, toujours portée à médire, à refroidir les enthousiasmes, ralentira le mouvement ; mais en le circonscrivant à un journal de la valeur de celui-ci, le résultat est loin d'être inappréciable. La *Revue de philologie française*, de M. Léon Clédat, un autre signataire de 1889, a résolu pour elle la question depuis plusieurs années ; on y chercherait en vain l'*x* anti-étymologique du pluriel ; les verbes en *eler, eter*, ne redoublent plus la consonne, et la 3e personne du singulier des verbes comme *coudre, répondre* est assimilée à celle des autres conjugaisons : il *cout*, il *répont* ; *recevoir* n'a pas plus droit au *t* que ces verbes dont l'irrégularité complique inutilement notre grammaire.

La *Revue des Deux-Mondes* écrit *enfans, diligens*, mais c'est tout, et cette réforme ne résiste pas à l'examen du grammairien qui préfère conserver le *t* à cause des dérivés, *enfantins, enfantelets, diligente*, etc.

Le *Réformiste*, de Paris, brûle les étapes, et chose curieuse, ne touche pas à l'*x* : « Il préconise ensuite l'établissement de grands canaux *d'irrigacion* qui, *combatant* la sécheresse, rendent fertiles les arides campagnes du Midi. »

Le *Signal sténographique*, de Lausanne, se borne à la suppression de l'*x* anti-étymologique.

Reste enfin la Société de Réforme orthographique, comptant 500 membres en Suisse, faisant usage d'un papier à lettres de propagande en marge duquel on lit ces mots : « *Simplifications adoptées comme programme provisoire et minimum de propagande par la « Société de Réforme orthographique », en attendant le programme définitif de la Commission ministérielle française :*

1° Remplacement par *s* (sauf dans les noms propres) de tout *x* final muet ou prononcé *s* : *dis, chous*. — 2° Remplacement de *x* par *s* ou *z* dans les adjectifs et substantifs numéraus : *dizième* comme *dizaine*. — 3° Remplacement par *t* de toute autre consonne finale employée aujourd'hui à la troisième personne : *il cout* comme *il absout, il prent* comme *il peint*, et suppression de toute consonne muette devant l'*s* finale des deux premières personnes : *je prens* comme *je peins*. — 4° Suppression d'une *l* ou d'un *t* dans toutes les formes des verbes en *eler* et en *eter* qui en ont deus : *il appèle* comme *il modèle, il jète* comme *il achète.*»

Pour nous, il est bien clair que le seul moyen d'arriver à des réformes *imposées*, c'est de les demander opiniâtrement. On peut ergoter plus ou moins spirituellement sur le défaut d'unité de nos revendications : ce défaut n'est qu'apparent, nous ne sommes divisés que sur une question de mesure et non de principe, et l'Académie française malheureusement ne met guère de bonne volonté à nous sortir d'embarras. Ce n'est pas ce qui nous arrêtera. Le problème de la réforme orthographique est moins ardu aujourd'hui qu'il l'était il y a une quinzaine d'années ; on commence, de toutes parts, à y voir clair et à ne plus confondre ceux qui cherchent sa solution par des voies pacifiques avec les inventeurs d'alphabets phonétiques (rien de la sténographie, chose à part). *Qui va piano va sano.* L. Mogeon.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Augmentation de traitements à Morges.** La Municipalité propose une légère augmentation du traitement des instituteurs et institutrices. A partir du 1er janvier prochain, le traitement de tous les instituteurs serait porté à 2100 francs, avec augmentation annuelle de 10 francs pendant 15 ans; le traitement de toutes les institutrices serait fixé à 1400 francs, avec la même augmentation. Les traitements actuels varient, pour les instituteurs, de 2050 à 1950 francs, et pour les institutrices, de 1400 à 1300 francs.

Cours de gymnastique à Yverdon. Le neuvième cours normal de gymnastique sous la direction de MM. Gelzer, à Lucerne, et Panzer à Berne, a duré du 4 au 23 octobre. Il a été suivi par 29 instituteurs, maîtres et moniteurs. Ils se répartissent comme suit: 14 Vaudois, 6 Valaisans, 3 Zurichois et autant de Bernois. Bâle, Lucerne et Neuchâtel étaient représentés chacun par 1 participant.

Les participants étaient logés dans la caserne et prenaient leur pension dans les principaux hôtels. Les exercices ont eu lieu dans la nouvelle halle, qui est construite d'après les exigences les plus modernes et qui peut être citée comme une des plus belles de la Suisse. Les autorités et les gymnastes d'Yverdon se sont distingués par leur amabilité, leur accueil sympathique.

M. F. Guex, directeur des Ecoles normales, à Lausanne, a aussi donné le 20 octobre, à 4 heures du soir, à l'Aula du nouveau collège, une conférence sur l'*Education de la volonté.*

JURA BERNOIS. — **Cours d'allemand à Delémont.** Un cours d'allemand a été donné, sous la haute surveillance de M. Landolt, inspecteur, par MM. Juncker, directeur, Grogg, professeur d'école normale et Hof, professeur au progymnase, aux instituteurs qui désiraient acquérir le brevet spécial d'allemand pour les écoles secondaires et les écoles primaires supérieures. Ce cours s'est terminé les 19 et 20 octobre par des examens dirigés par MM. Landolt, Dr Koby et Hof. Voici les résultats de ces épreuves :

Ont obtenu le certificat de capacité pour l'enseignement de l'allemand dans les écoles secondaires : Mlle Emma Kilchenmann, à Perrefitte; MM. Saulcy Aimé, à Villeret; Benoît Casimir, à Romont s/Bienne.

Ont obtenu le certificat pour l'enseignement de l'allemand dans les écoles primaires supérieures : Mlle Marie Merz, à Courroux; MM. Amweg Gustave, à Vendlincourt; Barthe Joseph, à Bressaucourt; Berner Paul, à Reconvillier; Béguelin César, à Tramelan-dessous; Bass Jules, à Courroux; Cerf Alfred, à Courtételle; Chételat Joseph, à Courcelon; Chard Paul, à Crémines; Courbat Camille, au Bémont; Guéniat Joseph, à Delémont; Gobat Jean, à Corcelles; Langel Paul, à Courtelary; Mercerat Albert, à Sonceboz; Mœschler Camille, Envers de Sonvillier; Monnin Sosthène, à Vendlincourt; Rossé Achille, au Noirmont; Schenk Charles, à Reconvillier; Schneiter Adolphe, à Pontenet; Vauclair Joseph, à Soubey; Villemin Henri, à Epauvillers.

District de Laufon. L'assemblée communale de Liesberg a décidé le 10 octobre à l'unanimité de créer une troisième classe primaire. St.

BERNE. — **Société pour la propagation de l'enseignement professionnel.** L'Union suisse et la Société romande pour le développement de l'enseignement professionnel ont tenu le 26 septembre leur assemblée annuelle dans l'aula de l'école secondaire des filles de Bienne.

La Société romande s'est réunie à 9 heures, sous la présidence de M. Léon Genoud, de Fribourg. Elle a adopté à l'unanimité la convention de Berne portant l'entrée en bloc de la Société romande dans l'Union suisse, et la fusion de la *Revue suisse d'enseignement professionnel* avec les *Blätter für Berufsunterricht* de St-Gall. Elle a nommé MM. Bouvier, directeur de l'enseignement professionnel à Genève, et Laporte, professeur de Fribourg, membres du comité romand qui subsiste pour les besoins spéciaux de la Suisse romande. Elle a nommé M. Genoud rédacteur en chef de la partie française de la nouvelle revue.

L'Union suisse a eu son assemblée à 10 heures, sous la présidence de M. Boos-Jegher. Elle a adopté les conclusions du rapport de MM. Volkart à Hérisau et Clottu à Bienne, sur les cours d'instruction pour maîtres se destinant à l'enseignement dans les cours professionnels d'adultes. Elle a discuté longuement et adopté une partie des conclusions du rapport de M. Genoud sur ce sujet: *Après l'école*, recommandant l'enseignement du dessin et des travaux manuels à l'école primaire, la fondation d'écoles professionnelles et de cours professionnels d'adultes avec un cycle de trois ans (soit trois hivers) et la publication, pour la Suisse romande, d'un petit journal mensuel destiné aux apprentis des cours professionnels. Elle a renvoyé à une commission spéciale un mémoire de M. Gilliard, professeur à Fleurier, sur l'enseignement du dessin à l'école primaire et pour les apprentis et ouvriers. Elle a nommé MM. Aimé Bouvier, à Genève, Léon Genoud, à Fribourg, Clottu à Bienne et Jaton, à Lausanne, membres du comité central de l'Union suisse. Zwi.

Conférence des directeurs de l'instruction publique. La conférence intercantonale des directeurs de l'instruction publique a terminé le 20 octobre, à Berne, la discussion du projet relatif aux subventions à accorder à l'école primaire, et l'a approuvé. Suivant ce projet la Confédération payera à titre de subvention annuelle, 200 fr. par instituteur, soit au total deux millions en chiffres ronds. Tous les cantons, à l'exception de Bâle-Ville, Schaffhouse, Vaud et Genève, étaient représentés à la conférence. Le projet qui doit encore être soumis à une rédaction définitive sera ensuite communiqué sans retard, par l'entremise du gouvernement de Zurich, à tous les gouvernements cantonaux, lesquels seront invités à la recommander auprès du Conseil fédéral et de l'Assemblée fédérale.

Exposition scolaire de Berne. Les commissions d'école de Movelier, Romont Vauffelin sont les seules du Jura qui fassent partie de la Société de l'exposition scolaire de Berne. Il est regrettable qu'il n'y en ait pas davantage. Il est fort probable que le corps enseignant ne profite pas des facilités qui lui sont accordées d'utiliser temporairement les collections et la bibliothèque du musée pédagogique bernois. La direction met à la disposition des instituteurs *gratis* et *franco* jusqu'au poids de deux kg des appareils pour l'enseignement de la physique, des modèles de dessin, des tableaux d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle et des tableaux pour l'enseignement intuitif. Les commissions d'école souscrivent un subside annuel de 5 à 50 francs.

Comme il en avait été chargé par les sociétés suisses de géographie, le directeur de l'exposition scolaire de Berne a élaboré en 1886 un programme qui a été adressé au Conseil fédéral. Ce programme prévoyait :

1° La création d'une carte murale de la Suisse pour les écoles; 2° la création d'une carte de la Suisse pour les élèves; 3° la construction de reliefs à l'échelle 1 : 25,000.

Cette dernière demande figure à présent à l'ordre du jour de l'Assemblée fédérale. Il s'agit premièrement de faire quelque chose de pratique et de transportable. Ainsi pour les écoles, l'échelle 1 : 25,000 est sans contredit la meilleure, parce que le relief doit servir à l'enseignement intuitif. Mais il n'est pas nécessaire d'élaborer des reliefs de toute la Suisse, il suffit de représenter les contrées les plus caractéristiques des Alpes, du Jura et de la plaine, ce qui a en même temps l'avantage de l'économie.

Quant au matériel, les reliefs en plâtre et en matériaux terreux quelconques ne sont pas assez solides pour le service des écoles. L'exposition scolaire de Berne a fait fabriquer en cuivre un relief du Saint-Gothard. Le modèle a été soigneusement construit par M. Imfeld, ingénieur à Zurich. Cet essai a fort bien réussi et se distingue par sa solidité et son exactitude. Le prix de ce nouveau modèle est des plus modérés, 3 à 400 fr. par mètre carré. Ce relief est exposé dans la salle de lecture du musée scolaire à Berne.

SOLEURE. — **Reconnaissance.** Le professeur Brönnimann à Soleure, bien connu à Bienne où il a dirigé l'école d'horlogerie, a fait un don de 5000 francs à l'institut Grube à Könitz (Berne), dont son père avait été l'élève.

Ecoles ménagères. Le canton de Soleure a maintenant onze écoles ménagères à Aeschi, Biberist, Büsserach, Derendingen, Granges, Kriegstetten, Olten, Schnottwil, Schönenwerd, Soleure et Trimbach. C'est à l'initiative de M. Gunzinger, professeur à la section pédagogique du gymnase de Soleure, qu'est due la création de ces établissements si utiles.

Boîtes de construction à la marque de l'Ancre. On cherche aujourd'hui partout à populariser les jeux récréatifs et mouvementés en plein air et l'on a raison. D'un autre côté pendant les longues soirées d'hiver, les jeunes garçons et les jeunes filles réclament des jeux de société plus amusants et plus variés que le jeu de l'oie, de la forteresse, du char ou du nain jaune où la routine fait toute la force du joueur. Celui qui a mis le pied à Noël dans un bazar peut se figurer quelles sommes énormes on consacre à l'achat de jeux qui auront perdu toute actualité au bout de quelques douzaines de parties.

Il n'en est pas de même des boîtes constructives inventées par Lavater et recommandées par Frœbel. Le Dr. Gœrgens, collaborateur du célèbre pédagogue, et son ami le Dr. Richter eurent l'idée de substituer le ciment au bois.

En outre ils constituèrent en un système ingénieux l'art du constructeur en commençant par des constructions simples pour arriver successivement à des monuments compliqués.

Les boîtes à la marque de l'Ancre sont offertes en séries qui se complètent

peu à peu, de sorte que d'année en année le jeune constructeur devenu plus habile peut aussi résoudre des constructions plus difficiles. Les jeux de MM. *F.-Ad. Richter & Cie. à Olten* conviennent aux jeunes gens et aux jeunes personnes de l'âge de 6 à 18 ans. Ils sont recommandés hautement par les autorités pédagogiques de tous les pays et introduits dans un grand nombre d'établissements d'éducation. La maison *F.-Ad. Richter & Cie. à Olten* a introduit pour les instituteurs, les commissions d'école, les établissements scolaires des prix réduits. Mais comme la connaissance des diverses séries constructives est nécessaire pour compléter une collection primitive, nous prions ceux de nos lecteurs que la question intéresse de bien vouloir demander le catalogue à la fabrique d'Olten, mais avant le mois de décembre pour éviter l'encombrement des fêtes.

Synode cantonal. Samedi 16 octobre, nous avons assisté à la réunion des hommes d'école du canton de Soleure. tenue dans l'église du couvent à Dornachbrugg. L'assemblée composée d'une centaine d'instituteurs et d'une vingtaine de laïques fut ouverte aux accords harmonieux du Cantique suisse de Zwissig. Puis M. Stampfli, président du tribunal de Dornach, qui dirigea les délibérations avec savoir-faire, souhaita la bienvenue aux assistants en remerciant tout particulièrement M. Ferdinand von Arx, professeur à Soleure, qui avait bien voulu se charger du tractandum principal. Le rapport intéressant et instructif de M. von Arx, sur la *bataille de Dornach* (22 juillet 1499), présenté dans un exposé facile et naturel fut suivi durant une heure et demie avec la plus grande attention. Nous sommes persuadé que ce travail de mérite aura éveillé parmi bon nombre d'assistants le désir d'approfondir les études historiques et de chercher à trouver le ton calme et agréable que le rapporteur a su donner à son exposé. Comme le travail complet de M. von Arx sera livré à l'impression, nous nous dispensons d'entrer dans plus de détails.

La plupart des membres présents à la séance du matin se retrouvèrent vers deux heures à un banquet bien servi par M. Abend, à l'hôtel du Bœuf. Un double quatuor de la *Liedertafel* de Dornach se distingua par des productions bien choisies et bien exécutées. F. Steiner.

ARGOVIE. — **Maîtres d'écoles normales.** La Société suisse des maîtres d'écoles normales réunie à Baden a entendu des communications de M. Keller, directeur de l'école normale de Wettingen, sur le parti à tirer des patois dans l'enseignement, et de M. Born, de Berne, sur la valeur pédagogique du dessin. La prochaine réunion aura lieu à Berne. M. F. Guex, directeur de l'école normale de Lausanne, a été nommé président de la Société.

UNTERWALD. — **Société des instituteurs catholiques.** La Société des instituteurs catholiques s'est réunie le 11 octobre à Sarnen. La ville était pavoisée. Les sections ont discuté les questions suivantes : des méthodes d'enseignement dans les écoles complémentaires; réforme de l'enseignement de l'histoire naturelle dans les écoles moyennes catholiques. L'assemblée des délégués a discuté la question de la liberté d'enseignement et a décidé de faire des démarches dans ce sens auprès des cantons catholiques. Le soir a eu lieu un banquet très animé à l'Obwalderhof.

GRÈCE. — † **Constant Guignard.** On annonce d'Athènes la mort de M. Constant Guignard, de Vaulion, précepteur de S. A. R. le prince André de Grèce. M. Guignard est décédé subitement le 15 octobre, à l'âge de 47 ans.

M. Guignard, qui vivait en Grèce depuis plus de quinze ans, a été le précepteur du prince royal et de divers fils du roi Georges.

Vrai fils de ses œuvres, il avait été élève de l'école primaire d'Orbe. Il ne pensait guère alors à se vouer à l'enseignement, sa famille ne possédant pas les ressources nécessaires pour subvenir à ses frais d'études. Il avait dû, pour aider sa mère, reprendre à 15 ans, et sans apprentissage, l'échoppe de fabricant de

sabots laissée vacante par la mort de son père. Mais il avait le goût de l'étude, et son tuteur le fit entrer en 1869 à l'école normale libre de Granchamp dirigée par M. J. Paroz. Il sortit de l'établissement pour occuper une place de professeur dans une école de Smyrne. Il étudia ensuite en Allemagne et à Genève, et finalement fut appelé à Athènes. M. Constant Guignard était très estimé et aimé de la famille royale grecque.

Nous avons conservé un excellent souvenir de notre ancien condisciple de Grandchamp qui était toujours disposé à rendre service. M. Guignard était resté Suisse de cœur, et il n'avait perdu aucune des qualités du vrai républicain.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la nation suisse, par B. van Muyden, 3me et 4me livraisons, à 1 fr. 50 l'une, chez H. Mignot, éditeur à Lausanne.

Ces deux livraisons sont consacrées aux récits légendaires et à la période héroïque de notre histoire nationale, de 1250 à la fin du XIVe siècle. Il faut louer l'exposition claire de l'auteur, les aperçus généraux dont nous publierons un spécimen dans un de nos prochains numéros. En ce qui concerne le problème des origines, M. van Muyden conclut comme M. Dändliker. Il ne tranche ni en faveur de l'entière authenticité, ni pour la complète inauthenticité de l'histoire de Tell, il fait mieux. Il rend compte des travaux récents de MM. Oechsli et Gisler sur l'état actuel de la question, laissant le lecteur libre de se faire une opinion en étudiant les sources. Une innovation consiste dans les plans des champs de bataille. Nous savons par expérience quel grand enthousiasme on peut provoquer chez l'élève en dessinant sur le tableau noir le plan d'une bataille et en l'expliquant. L'instituteur suisse qui fait du service militaire, qui est souvent officier, peut mettre à profit les cours qu'il a faits à la caserne, sur la connaissance du terrain, le service de sûreté. Il développe par là chez ses jeunes auditeurs ces qualités viriles et militaires qui ont fait des Suisses du XVe et du XVIe siècle les premiers soldats de l'Europe. Quant à l'orthographe des noms allemands pourquoi écrire *Furst* et *Füssli*, *Boubenberg* et *Halbsuter* ou *Halbsouter*, *Mourbach* et *Murbach*, etc.? *Hasenbourg* est *Asuel* en français.

H. G.

Cours élémentaire d'histoire naturelle à l'usage de l'enseignement secondaire. 3me année. Zoologie, par Henri Blanc, professeur à l'Université de Lausanne. 1 vol. cart. 350 pages et illustré de nombreuses figures. Lausanne, F. Payot, éditeur. Prix : 3 fr. 75.

C'est avec un réel plaisir que nous avons parcouru ce livre destiné à rendre de bons services à l'enseignement secondaire. Maîtres et élèves y trouveront un choix de matières embrassant complètement le champ d'études fixé par les programmes. L'auteur s'est appliqué à rajeunir l'enseignement de la zoologie en le mettant à la hauteur de la science moderne. De courtes mais substantielles et attrayantes monographies y soutiennent l'attention des élèves à travers une classification peut-être un peu trop savante pour des élèves de l'école secondaire, mais que les professeurs pourront toujours utiliser selon les circonstances. Intéresser la jeunesse de la Suisse romande particulièrement à l'étude de la faune helvétique a été le point de vue auquel l'auteur de cet excellent ouvrage s'est placé, et nous croyons qu'il a réussi; son style clair et élégant fera goûter davantage une science dont l'utilité est de plus en plus reconnue.

La classification est établie d'après la théorie de l'évolution, c'est-à-dire que M. Blanc étudie les animaux en s'élevant des plus simples à ceux dont l'organisation est la plus compliquée.

Toutes les illustrations et particulièrement celles qui représentent les premiers degrés de la vie animale sont très bien exécutées. Le beau choix du papier

et les qualités de l'impression en font un livre que nous pouvons recommander sans réserves et que nous aimerions à voir entre les mains non seulement de tous les maîtres, mais aussi des élèves des écoles secondaires, des progymnases et même des écoles normales. BUECHE.

Le coin du feu, revue illustrée pour la famille, chez H. Mignot, éditeur, Lausanne. Abonnement annuel : 4 fr. 50.

Cette excellente revue bimensuelle publie des nouvelles intéressantes et des gravures de bon goût. Divers articles sur les anciennes civilisations nous ont intéressé. Ajoutons que des articles spéciaux sur la tenue du ménage, des travaux du sexe avec gravures sont plutôt à l'usage des dames. Ce journal joint l'utile à l'agréable, il intéresse les petits comme les grands, les papas et les mamans; c'est donc bien une revue destinée à la famille. H. G.

Grammatichetta italiana, par Morandi et Cappuccini. — Rome, Paravia, éditeur. — Un volume de 92 pages. Prix : 50 cent.

Cette petite grammaire est à l'usage des écoles élémentaires italiennes. Elle pourrait être employée avec avantage par les élèves un peu avancés en italien, quand l'enseignement se donne complètement dans cette langue étrangère. La *Grammatichetta* de MM. Morandi et Cappuccini est approuvée par la commission ministérielle des livres classiques. H. G.

Chrestomathie française du XIXe siècle (Prosateurs), par Henri Sensine. Lausanne, F. Payot, éditeur. Prix : 5 francs.

Ce gros volume de près de 700 pages est un recueil vraiment remarquable qui témoigne d'un travail énorme. L'auteur a été très scrupuleux dans le choix des morceaux; il a cherché non seulement à caractériser nettement les grands courants littéraires de ce siècle, mais il a voulu aussi faire œuvre d'éducateur et de moraliste. Les écrivains de second ordre ne sont pas représentés dans cette chrestomathie qui groupe les grands noms sous quatre périodes : période napoléonienne, période romantique, période du second empire, période de la troisième république.

La période napoléonienne est divisée en *préromantiques* avec Chateaubriand et Mme de Staël et en *derniers classiques* avec Jos. de Maistre, Paul-Louis Courier et Benjamin Constant. La période romantique de 1820 à 1850 nous offre les *poètes-prosateurs*, Lamartine, Vigny, Hugo et Musset; les *romanciers*, Th. Gauthier, Alex. Dumas et Georges Sand; les *critiques*, Sainte-Beuve et A. Vinet; les *réalistes*, H. de Balzac, Stendhal et Mérimée; les *historiens*, Aug. Thierry, Michelet, Guizot et Thiers, et un *auteur comique*, Scribe. Le second empire de 1850 à 1870 présente les *romanciers prénaturalistes*, Flaubert et les Goncourt; un *romancier idéaliste*, Octave Feuillet; les *dramaturges* Alex. Dumas, fils, Em. Augier et Labiche, et les *critiques* ou plutôt *polygraphes* Taine et Renan. La troisième république, à partir de 1870, est représentée par les *romanciers* (naturalistes, impressionnistes, idéalistes, psychologues) Zola, A. Daudet, Guy de Maupassant, Loti, Bourget, Rod, A. France; par les grands *descripteurs* de la nature Elisée Reclus et Rambert; les *historiens* Fustel de Coulanges et Lavisse; par les *critiques* actuels Brunetière, de Vogüé, Faguet et Lemaître. Tous les auteurs cités par M. Sensine sont-ils vraiment de premier ordre ? C'est une question qui ne peut guère être contestée que pour les auteurs des trente dernières années. Nous reviendrons à l'occasion sur la *Chrestomathie du XIXe siècle*. Un ouvrage de cette importance ne peut être jugé au pied levé. Mais ce que nous pouvons déjà affirmer, c'est qu'il doit se trouver dans la bibliothèque de tout instituteur. Avec les *Prosateurs de la Suisse fançaise* de Tissot et Cornut, il devra être mis à la base de l'enseignement littéraire dans les gymnases, les lycées, les écoles normales, et il est à espérer que dans les examens les élèves auront maintenant une base fixe pour les prosateurs du XIXe siècle. A quand les grands poètes ? H. G.

PARTIE PRATIQUE

I. LANGUE FRANÇAISE

Sujets de composition

1° Pourquoi vous allez à l'école

Depuis combien de temps venez-vous à l'école ? Comment vous y rendez-vous ? Ce que vous y apprenez : lire, écrire, calculer, dessiner, chanter, coudre et tricoter. C'est très utile d'être instruit. Montrez-le en quelques phrases. Celui qui ne sait rien est toujours à la merci des autres ; le faire voir en deux mots. Vous travaillerez pour acquérir une instruction suffisante dans toutes les branches du programme. Vous ne voulez pas que les dépenses que font l'Etat et les communes soient faites en pure perte. Ce que vous entendez par une instruction primaire suffisante.

2° A quoi reconnaît-on une bonne écolière ou un bon écolier ?

A plusieurs marques caractéristiques. Bonne conduite. Aime son maître, le respecte. Douce, serviable envers ses condisciples. Bonne fréquentation. Se plait aux leçons. Arrive à l'heure ; application constante. Ni bavardage ni chicane avec voisines. Attentive aux leçons. Progrès, l'une des premières, ne néglige aucune branche d'étude. Rangée, studieuse, sérieuse, laborieuse ; a un beau caractère, point boudeuse, ni menteuse, ni hypocrite. Propre sur sa personne : mains et figure lavées, cheveux bien peignés, habits modestes, mais sans aucune déchirure ou tache. Aucun devoir négligé. Compositions ont peu de corrections. Fait la joie de son maître et de ses parents, qui voient en elle une jeune personne qui leur fera honneur. Hri MONNIN.

3° Recommander l'économie à un frère

(Développement d'un canevas analogue aux précédents)

Mon cher frère,

Ce matin, notre maître a parlé de l'économie, de ses avantages, de sa rareté, de sa valeur, de son importance. Je tiens à te répéter ce qu'il nous a dit pendant que les choses me sont encore bien présentes à l'esprit. Inutile de définir cette vertu si importante et si peu pratiquée. Chacun sait ce que c'est ; mais peu de gens trouvent cette qualité facile à acquérir et même le plus grand nombre croit la chose impossible. Cependant, nous a-t-on dit, il en est peu qui soient plus nécessaires à notre bien-être matériel.

Sans un peu d'aisance, on ne peut guère vivre tranquille et heureux. Il faut du pain, coûte que coûte ; il faut un logement, des habits et une foule d'autres choses dont on ne peut se passer sans souffrir. Eh bien, si nous n'avons pas hérité de fortune de nos parents, le travail seul nous procurera ce nécessaire, ces biens indispensables à notre existence. On ne peut vivre de l'air du temps ; le travail seul ne suffit pas ; si l'on consomme tout ce que l'on produit, si l'on dépense mal à propos l'argent gagné, on finit par tomber dans la misère et celle-ci est dure à supporter. Un moment vient où le meilleur ouvrier ne peut plus travailler ; que faire alors si l'on n'a pas fait d'économies, si petites soient-elles ? Mendier, hélas ! c'est là une dure nécessité ! ! L'économie est donc surtout nécessaire aux pauvres, à ceux qui ne possèdent guère. Les riches — ils sont rares dans nos pays — ont de l'argent qui travaille pour eux ; mais ils ne sauraient se passer d'être économes. L'insouciance et la prodigalité les auraient bien vite ruinés.

L'économie est difficile; chacun le devine. Elle est difficile chez les artisans, dans les familles nombreuses surtout; mais elle n'est pas impossible. Il vient un temps où les enfants ont grandi, et alors c'est le moment de ramasser une poire pour la soif. D'ailleurs, en élevant bien les enfants, en leur faisant aimer de bonne heure le travail, on a travaillé aussi pour l'avenir; en mettant ces jeunes recrues de la société à même de se suffire, les parents ont placé pour l'avenir un capital qui rapportera cent pour un. — Je pourrais encore te montrer que l'économie mène à la fortune; mais ma lettre s'allonge et j'aime mieux finir en t'engageant à tout faire pour acquérir cette précieuse qualité, d'où dépendra ton avenir. Tu ne gagnes encore guère, c'est vrai; mais évite les occasions de dépenser mal à propos; évite les cabarets; ne prends pas l'habitude de la pipe ni du jeu; fuis les mauvais camarades, l'orgueil, et tu auras, à quarante ans, de quoi passer une vieillesse à l'abri du besoin!

C'est là mon vœu bien sincère. Reçois, cher Louis, mes fraternelles salutations. *L. K. (Ecole de Bourrignon).*

Dictée

De bon matin, par une journée qui s'annonce bien, nous descendons vers le Doubs, que nous joignons à la Goule, en face du Bief d'Etoz, où la verrerie et les forges de jadis ont éteint leurs feux. Un éboulement de rochers, dont les traces n'ont point disparu, combla en partie la vallée et forma dans le lit de la rivière une véritable digue qui modifia le cours du Doubs; les eaux, en amont, furent retenues et prirent l'aspect d'un lac, tandis qu'en aval, elles s'élançaient par-dessus l'obstacle et créaient une série de rapides qu'on appelle la chute de la Goule. Cette chute a été captée; elle fournit actuellement de la force et de la lumière à nombre de localités jurassiennes. Les installations de l'usine électrique de la Goule valent bien une halte. Nous admirons les puissants dynamos animés par les bruyantes turbines qui grondent sous nos pieds, nous nous faisons expliquer le fonctionnement des machines et des appareils. Que de richesses dans les cours d'eau de notre pays! Que de millions coulent à la mer, sans être arrêtés au passage! Mais nous commençons à exploiter nos trésors. *(La Semaine littéraire.)*

Exercices pouvant se rattacher à cette dictée

1° Lecture préalable du texte.

2° Interroger les élèves sur le sens des termes et des locutions les plus difficiles et donner les explications nécessaires.

3° Dictée. A la fin de chaque phrase, faire indiquer la ponctuation que réclament le sens et la construction de la phrase.

4° Faire relire la dictée.

5° En faire rendre compte oralement.

6° Remarques grammaticales auxquelles elle peut donner lieu : décomposition de phrases en propositions, analyse des termes et recherche des rapports qui les unissent, fonction des mots dans la proposition, exercices de conjugaison, emploi des modes et des temps, participes, règles d'accord, etc.

7° Homonymes, synonymes, contraires, dérivés. E. P.

Avis. — On voudra bien, à l'avenir, adresser au soussigné, à **Delémont,** tout ce qui concerne la partie pratique, à l'exception des mathématiques.

E. Péquegnat.

II. HISTOIRE NATURELLE

Cours élémentaire de botanique

Première partie. — Anatomie et physiologie végétales

VIII. Fruit

Après la floraison, l'ovaire du pistil se transforme en *fruit*. Dans le fruit, on distingue deux parties : le *péricarpe* et les *graines*.

Le *péricarpe* ou fruit proprement dit est formé de trois parties :

1° l'*épicarpe* (peau du fruit); 2° le *mésocarpe* (chair du fruit); 3° l'*endocarpe* (noyau contenant la graine).

On a divisé les fruits, d'après la nature du péricarpe en *fruits charnus* et *fruits secs*.

Les fruits charnus sont : des *baies* (raisin, groseille), contenant des graines, ou des *drupes* (cerise, prune, pêche, jujube), contenant des noyaux. La framboise est un groupe de drupes. Les fruits à pépins (pomme, poire) sont presque tous des drupes. Les *noix* sont des drupes au mésocarpe peu développé et dur.

Les *fruits secs* se divisent en fruits *déhiscents* (ceux qui s'ouvrent pour laisser échapper les graines) et en fruits *indéhiscents* (ceux qui ne s'ouvrent pas).

Les principales formes de fruits déhiscents sont : le *follicule* (ancolie, pied d'alouette, pivoine); la *gousse* (pois, fève, haricot, acacia); la *pyxide*, espèce de petite boîte (mouron rouge, plantain); la *silique* (giroflée, chou, radis, cresson, bourse de pasteur); la *capsule*, nom général de tous les fruits secs déhiscents qui ne sont ni un follicule, ni une gousse, ni une pyxide, ni une silique (violette, ricin, pavot). Selon leur mode de déhiscence, les capsules sont dites *loculicides*, *septicides* et *septifrages*.

Les principales formes de fruits secs indéhiscents sont : l'*akène* (renoncule, sarrasin, chicorée, grand soleil); le *caryopse* (blé, orge, avoine, riz, maïs); la *samare*, sorte d'akène ailé que le vent peut semer au loin (orme, érable, frêne).

On dit que les fruits sont *simples*, lorsqu'ils résultent d'un seul carpelle (érable, iris, pois, laurier). Ils sont *multiples*, lorsque la fleur a contenu plusieurs carpelles libres qui se sont développés en fruits indépendants (renoncule, ronce, fraisier). Ils sont *composés*, lorsqu'ils résultent d'autant de fleurs simples formant inflorescence : cône du sapin, sorose de l'ananas, sycone du figuier. Enfin, les fruits simples, multiples ou composés sont dits *induviés*, lorsqu'ils sont enveloppés par une partie de la fleur (bractées ou calice), qui s'est accrue pendant la maturité. La cupule du gland est formée par des bractées qui se sont soudées en écailles et sont devenues résistantes. Les noisettes, les fruits de belles-de-nuit, de mûrier et de rosier sont des fruits *induviés*.

Certains fruits s'ouvrent dès qu'on les touche, comme s'ils étaient mûs par un ressort, et projettent vivement les graines qu'ils contiennent. La *balsamine (impatiens noli tangere)* est, dans nos pays, l'exemple le plus connu de cette élasticité.

HENRIETTE DUPORTAL.

Les champignons

(Suite.)

L'article précédent se termine par le mot cryptogames, nom de la famille à laquelle appartiennent aussi les algues, les mousses et les fougères. C'est à dessein que j'ai introduit ici ce mot un peu barbare qui signifie noces cachées, reproduction inconnue, car, en effet, nous ignorons absolument d'où viennent et comment se forment ces sporules, petites graines d'une ténuité merveilleuse, disséminées en quantité incalculable, soit dans la substance même du cham-

pignon, soit dans quelques réceptacles spéciaux, qui servent à la reproduction de ces végétaux.

Le nombre des espèces comestibles est infiniment moins grand que celui des espèces vénéneuses; il importe donc bien de connaître celles dont on peut faire usage. Cette connaissance n'est heureusement pas difficile à acquérir, et si chaque année on voit la liste des accidents s'enrichir, cela tient à l'incurie de ceux qui récoltent les champignons et pas à autre chose. On part, on cueille, on mange, sans données précises, sur des on dit acceptés avec une déplorable frivolité. Un accident arrive : c'est la faute des champignons ! Non, c'est la faute des imprudents ou des ignorants qui les ont cueillis, et l'on aurait tort de ne pas tirer parti de cette quantité de matière nutritive, immense et gratuite, que la nature sème libéralement autour de nous. Pourquoi laisser perdre cette espèce de viande végétale, éminemment saine et nutritive, parfaitement assimilable, alors qu'un peu d'instruction répandue autour de nous, les rendrait à la consommation d'une manière sûre et sans danger ?

Dans la récolte des champignons comestibles, un principe doit constamment dominer : c'est de rejeter impitoyablement tout champignon suspect ou simplement douteux. Pour le prix qu'il coûte, ce sacrifice n'est pas difficile à faire.

Nous possédons aujourd'hui un grand nombre d'ouvrages avec des planches très bien faites représentant des champignons. C'est au moyen de ces figures accompagnées de descriptions qu'on apprend généralement à distinguer les espèces comestibles. Cela peut suffire pour les espèces communes, comme la morille, la chanterelle et les clavaires; il serait dangereux de s'y fier pour d'autres espèces, car la forme et la couleur varient beaucoup suivant l'âge du champignon au moment de la cueillette. Une bonne description accompagnée du dessin suffiront à peine pour donner une certitude complète, et il sera toujours utile de consulter un connaisseur avant de se risquer à faire usage d'une espèce douteuse, car ici l'erreur peut être mortelle. Soyons donc prudents.

F. Bueche.

III. MATHÉMATIQUES

Par un beau jour, j'allai voir un ami perdu dans nos montagnes romandes et je trouvai le malheureux, en pleine classe, occupé à initier ses élèves aux merveilles du calcul.

Dehors, un soleil splendide posait une auréole de joie sur toute chose; une brise parfumée courait dans les sillons et les oiseaux charmaient le promeneur par leurs douces chansons. Ici, le devoir, le devoir austère, la poussière de la classe et de la craie, les émanations de cinquante enfants parqués dans le même petit local et contemplant plus souvent la verte nature que le tableau noir où un des leurs semblait s'acharner à un problème.

Que faire? oh! le beau soleil, les beaux arbres, les belles fleurs! Bah! pour une fois, assistons, nous profane, à une leçon — c'était la dernière — à seule fin d'être plus longtemps avec notre ami. — Dieu, quelle funeste inspiration!

L'élève, au tableau, s'escrimait toujours, sans un mot; son front se plissait. Un silence profond, solennel, lugubre, interrompu seulement par le bruit de la craie frappant le tableau, traçant un chiffre, tirant une barre, alignant des signes, des caractères, sans un mot, dans l'éternel silence. — Pourquoi ce signe? — Pourquoi cette opération? — Rien, rien : un pic frappant sur le bois, dans le silence mystérieux de la vaste forêt.

Et les autres élèves, à leurs places, les faibles surtout, inoccupés, inattentifs forcément, s'ahurissaient de plus en plus, attendant . . . « qu'il sonne ».

Moi aussi, j'attendais, et c'est avec une vraie joie d'enfant que j'entraînai

alors mon ancien camarade à travers champs où malheureusement je ne pus m'empêcher de lui demander la ou les raisons de ce silence incompréhensible.

— Comment, lui dis-je, jamais de pourquoi ? jamais tu ne fais expliquer oralement la solution ? — Non, habitude, pédagogie, discipline, le maître ne doit rien dire, l'enfant doit travailler sans rien dire . . . que sais-je encore. Toutes sortes de raisons qui me mettaient la cervelle à l'envers et me prouvaient, une fois de plus, que je n'entendrais jamais rien aux sciences éducative, pédagogique, psychologique et autres.

Je le quittai donc, assez mécontent de ma personne, et tout en redescendant dans la vallée, je réfléchissais, malgré moi, à ce que j'avais vu et j'arrivais à des conclusions tout autres que celles de mon ami, le maître d'école.

Ce que l'on conçoit bien, s'énonce clairement.
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

Ces vers me revenaient incessamment à la mémoire et, du bout de ma canne, j'abattais rageusement renoncules et ancolies, qui n'en pouvaient mais. — Ce n'est que par le parler de l'enfant que le maître verra si la matière traitée a été comprise, retenue, définitivement assimilée. — D'ailleurs, ne dit-on pas toujours, et sur tous les tons, que la répétition est mère du savoir ? — C'est pourtant de la pédagogie cela, que diable. Or, comment se représenter une répétition muette ? Et une nouvelle ancolie allait rejoindre ses compagnes.

Si l'enfant ne peut pas exprimer clairement, simplement, ce qu'il veut exprimer, c'est que l'*idée* n'est pas claire dans son esprit; c'est donc qu'il n'a pas compris. — Tiens, scabieuse, attrape !

Que le maître ne parle pas, ou du moins qu'il parle peu, je le comprends; ce n'est que juste, c'est même très pédagogique. Je ne sais rien de plus ridicule qu'un maître commençant la phrase qui doit être dite par l'enfant, la continuant souvent, l'achevant même quelquefois. La belle avance, ma foi ! — C'est une règle de tr . . . ? — Trois, m'sieu. — Tiens, voilà pour toi, marguerite ; et je prétends, entends-tu, moi profane, que le maître doit *exiger* que l'enfant parle, qu'il explique à haute et intelligible voix la solution qu'il a trouvée, qu'il en dise les *pourquoi ?* sans longues phrases, catégoriquement, rondement. Je prétends, vois-tu, marguerite, que le maître doit aider très peu, qu'il doit laisser à l'enfant son initiative personnelle, son originalité; qu'il ne doit pas s'incorporer à lui, se substituer à son *moi* d'enfant qui existe déjà très fortement.

Je prétends que, de cette façon, l'enseignement sera plus vivant, beaucoup mieux suivi surtout, plus encourageant pour l'élève et que le maître aura, non seulement fait du beau et du bon calcul, mais encore un fameux *exercice de langue.*

Et maintenant laissons dormir la pédagogie et admirons un peu les fleurs.

XY.

IV. HYGIÈNE SCOLAIRE

(Suite)

Art. 17. — Sur les faces non-éclairantes il pourra exister des baies destinées à l'aération de la classe ou son insolation pendant les récréations et en l'absence des élèves. Il n'y aura jamais de baies d'éclairage en face des élèves. Pour intercepter l'insolation directe ou la reverbération, les fenêtres seront pourvues de stores d'étoffe claire.

Art. 18. — Les salles de dessin ou de couture pourront être éclairées par le haut.

Art. 19. — La hauteur du plafond ne sera pas inférieure à $3^{m}50$ ni supérieure à 4 mètres.

Art. 20. — Le plafond sera blanc, légèrement teinté en jaune, et les parois seront d'un ton un peu moins clair.

Art. 21. — Les plafonds seront plans et unis. Il n'existera pas de corniche autour des murs. Les angles formés par la rencontre des murs ou cloisons entre eux ou avec les plafonds seront arrondis sur un rayon de 0m10. Toutes les surfaces des murs à l'intérieur seront recouvertes d'une matière lisse permettant de fréquents lavages et une facile désinfection. Le bas pourra être muni d'une plinthe en faïence ou en ciment.

Art. 22. — Le sol des classes sera parqueté en bois dur, scellé autant que possible dans le bitume.

Art. 23. — La salle d'école sera nettoyée chaque jour. Le nettoyage se fera par voie humide (sciure, torchons, etc.).

Elle est récurée au moins trois fois par an.

Art. 24. — Les poêles doivent être suffisamment grands pour donner, sans être surchauffés, un bon chauffage de la classe. Les poêles métalliques doivent être à double enveloppe et garnis. Le poêle en fonte à feu direct est interdit. Le poêle sera pourvu d'un réservoir d'eau pour l'évaporation.

Art. 25. — Des dispositions seront prises pour assurer une ventilation convenable de toutes les parties de la classe. L'air pur devra être pris immédiatement à l'extérieur. Les orifices d'accès et d'échappement auront une section suffisante.

Art. 26. — Les cabinets et les urinoirs doivent être isolés du reste du bâtiment par une bonne fermeture et pourvus d'eau et d'appareils de ventilation. Les fosses seront ventilées séparément, et construites de manière à être parfaitement étanches et hermétiquement fermées. Les parois et le sol des cabinets et urinoirs seront en matériaux imperméables. Tous les angles seront arrondis.

Art. 27. — Dans tous les bâtiments scolaires seront installés des lavabos en nombre suffisant et pourvus de linges et de savon. Dans les bâtiments à plusieurs étages des lavabos seront installés à chaque étage.

Art. 28. — Pour l'éclairage artificiel, les meilleures sources de lumière sont des lampes électriques à incandescence. Si l'on emploie le gaz ou le pétrole, il faut une lampe à flamme circulaire pour quatre ou six élèves au maximum. La flamme doit se trouver à un mètre environ au-dessus de la table ou du pupitre, enfermée dans un tube et munie d'un abat-jour de forme appropriée, en métal poli à l'intérieur. Les becs de gaz dits « papillon » sont interdits dans les salles d'école. Une lampe à réflecteur servira à éclairer le tableau noir.

Mobilier scolaire

Art. 29. — Les salles d'école doivent être pourvues d'un mobilier du système Mauchain, ou de tout autre présentant les mêmes avantages.

Art. 30. — La distance entre le siège et la table sera négative, c'est-à-dire que la table surplombera légèrement le siège. La hauteur du siège par rapport à la table doit être telle que l'avant-bras de l'enfant assis vienne se poser horizontalement sur le pupitre quand il laisse tomber le bras. Les sièges doivent être pourvus d'un dossier destiné à servir d'appui au corps quand l'enfant n'écrit pas. La hauteur du siège sera calculée de telle sorte que les pieds de l'écolier reposent à plat sur le sol.

Art. 31. — L'inclinaison du pupitre devra être telle que la place du papier soit sensiblement perpendiculaire au rayon visuel.

Art. 32. — Le tableau noir sera en ardoise ou ardoisé. Il sera placé de façon à éviter le miroitement.

Art. 33. — Le tampon dont on se sert actuellement sera supprimé et remplacé par une éponge humide.

Art. 34. — Les ardoises seront prohibées.

INSTITUT TECHNIQUE-COMMERCIAL
LANDRIANI

dirigé par les Propriétaires Prof. G. ORCESI et G. GRASSI

(Lugano) TESSIN (Lugano)

Dans une très jolie position à quelques minutes de la ville. — **56me** année d'exercice. — Système de famille avec un nombre limité d'élèves. — Placement des élèves qui ont bien terminé leurs études dans des maisons de commerce nationales et étrangères. On reçoit des élèves aussi pendant l'année scolaire. — Les cours réguliers commencent le 15 octobre. 52

Pour programmes et renseignements s'adresser à la direction.

Accords. — Réparations.

Garantie. — Amortissement.

64

FONDÉ 1807 **HUG FRÈRES & Cie, ZURICH** FONDÉ 1807

Magasin de musique, vente et abonnement

Pianos de construction **solide**, châssis en fer, haut. 126 cm., **excellent mod. suisse**, à 7 octaves **fr. 675**

Pianettino de 5 octaves **fr. 375.**

Piano d'étude de 6 octaves **fr. 550.**

Pianos des meilleurs facteurs de la Suisse et de l'étranger.

HARMONIUMS **américains** et **allemands, pour la famille, l'église** et **l'école, depuis 110 fr.**

VENTE — LOCATION — AMORTISSEMENT

VIOLONS pr **séminaires, régents** et **élèves,** avec archet, boîte, cordes, etc.

Tous les instruments et accessoires de musique.

Zither-harpes, instruments à manivelles, boîtes à musique, etc.

Conditions spéciales pr Instituteurs, etc.

Garantie. — Amortissement.

Accords. — Réparations.

L'INUSABLE

Une grande nouveauté dans le domaine des inventions utiles c'est incontestablement l'élégant **Porte-monnaie en cuir souple sans couture**, avec fermoir hermétique et incassable, 2 fr. 50 franco. 58

A. Joannot-Perret, fabrict. à **Faoug** (Vaud).
Accepterait des agents.

PLUS DE DARTREUX

Guérison certaine de DARTRES, même anciennes, obtenue par l'emploi de la

CRÊME ANTI-DARTRE

de **Jean Koller**, méd.-dentiste, Lindenhof, **Hérisau**

Contre dartres sèches, fr. 3.— le flac.
Contre dartres humides, » 3.25 »

NOTA. — Commander directement à l'inventeur, en lui indiquant s'il s'agit de dartres *sèches* ou *humides*. 32

UNION ARTISTIQUE

20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, 20

GENÈVE

Fabrique d'instruments de musique cuivre et bois

Réparations soignées de tous instruments quelle qu'en soit la provenance

Exposit. nat. suisse Genève 1896 3 diplômes
Méd. d'arg. pour les instruments de musique
Médaille de bronze, la plus haute récompense
décernée aux éditions musicales

MAISON D'ÉDITION

Musique pour fanfares et harmonies, sociétés chorales, orchestres et pour instruments seuls avec ou sans piano. Spécialité, cordes harmoniques Gualaccini.

En magasin les collections complètes des éditeurs en vogue, collections constamment renouvelées et complétées de toutes les nouveautés. Envoi à l'examen.

Catalogues gratis et franco.

L'AVENIR MUSICAL

Rédacteur en chef: Professeur Charles Romieux.

Publication mensuelle, gratuite pour les clients de l'*Union artistique.*

Abonnement annuel: Fr. 3. 50, remboursable en musique au choix du client.

L'Avenir Musical, créé à l'usage des sociétés, est le premier organe de ce genre paru dans la Suisse romande. 45

Rédaction et administration:
20, RUE GÉNÉRAL DUFOUR, GENÈVE

Aux merveilles de la science

APPAREILS

électriques, mécaniques

et

JOUETS ARTICULÉS

Phonographes, Système Lioret

No. 1 — **fr. 25.** — No. 2 — **fr. 150.** —

Catalogue illustré; plus de 300 dessins. Fournitures pour écoles d'arts et métiers, écoles professionnelles et d'apprentissages. Pièces détachées, etc., etc.

JULES GALÉ.

43 13, rue du Stand, **GENÈVE.**

CLICHÉS

d'après les procédés les plus modernes

TIMBRES CAOUTCHOUC

Poinçons, marques à feu, cachets à cire

PLAQUES DE PORTES

GRAVÉES ET ÉMAILLÉES

IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & Co.,

BIENNE

Pensionnat Stefano Franscini

Lugano

(Subventionné par le gouvernement)

Pour jeunes gens des écoles supérieures de l'Etat (gymnase, école de commerce). Classes élémentaires à l'internat. Cours préparatoire rapide pour les élèves de langue étrangère.

Situation saine et isolée; jardin et place de jeux très vastes. Vie de famille. Programme et règlements approuvés par le Département de l'Instruction publique. Références de premier ordre. Prospectus à disposition.

36 Prof. **LUIGI GRASSI,** directeur.

ANÉMIE

PILULES du Dr BLAUD

CHLOROSE

CONTRE

LES PÂLES COULEURS (MALADIE DES JEUNES FILLES)

Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de **50 ans** par la plupart des médecins français et étrangers.

Les **VÉRITABLES PILULES BLAUD** se vendent seulement en flacons de 100 et 200 pilules et ne se détaillent jamais.

Chaque pilule porte gravé le nom de l'inventeur comme ci contre :

A. SCIORELLI, 2, Place des Vosges, Paris.

BLAUD

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIIIme ANNÉE — BIENNE

N° 22 — 15 Novembre 1897

L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du journal :
M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire
DELÉMONT

Gérance :
M. A. BAUMGARTNER, Instituteur
BIENNE

Rédaction de la partie pratique :
M. E. PÉQUEGNAT, Directeur de l'Ecole secondaire, DELÉMONT

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à
M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

Comité central. — GENÈVE : MM. **W. Rosier**, prof.; **Louis Favre, Baatard**, inst. à Genève; **Ch. Thorens**, inst., à Lancy. — VAUD : MM. **F. Cornamusaz**, inst. à Trey; **F. Guex**, directeur des Ecoles normales; **Gagnaux**, adjoint au Département; **Henchoz**, inst.; à Lausanne; **Dériaz**, inst., à Dizy; **Rochat**, inst., à Yverdon. — NEUCHATEL : MM. **L. Latour**, inspecteur, à Corcelles; **Clerc**, directeur, La Chaux-de-Fonds; **Grandjean**, inst., Le Locle. — FRIBOURG : M. **Léon Genoud**, directeur. — JURA BERNOIS : MM. **Mercerat**, inst., à Sonvillier; **H. Duvoisin**, directeur, à Delémont; **Schaller**, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE : **Fr. Fritschi**, maître second., à Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. **Dr. A. Gobat**, conseiller d'Etat, président honoraire. — **A. Gylam**, inspecteur, président. — **F. Bueche**, vice-président. — **H. Gobat**, rédacteur en chef. — **A. Baumgartner**, gérant. — **F. Bœgli**, secrétaire. — **E. Péquegnat**, **H. Prêtre** et **E. Germiquet**, membres adjoints.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr.
(Union postale, le port en sus)

Prix des annonces :
20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

Pour les annonces, s'adresser directement à
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & CIE, A BIENNE.

SOLIDARITÉ **MUTUALITÉ**

Agenda des Ecoles

(1898)

Nous rappelons à nos collègues que le bénéfice net résultant de la vente de l'**AGENDA** sera versé dans la **Caisse de secours mutuels des Instituteurs de la Suisse romande.**

Le tirage de l'**AGENDA** étant terminé, nous invitons ceux qui désirent se procurer cet ouvrage à bien vouloir souscrire sans retard. Prix de l'exemplaire: **fr. 1. 50.**

Gérance de l'ÉDUCATEUR.

ÉDUCATEUR 1864-97

La veuve d'un ancien collègue offre à vendre la **collection complète de l'ÉDUCATEUR** (1864 à 1897); une vingtaine de volumes sont reliés.

Adresser les offres à la **GÉRANCE.**

Gesucht zum 1. Januar 1898 an die

Realschule und Höhere Mädchenschule der Deutschen und Schweizer Schulgemeinde zu Constantinopel

staatlich geprüfter Lehrer mit guten Zeugnissen und Referenzen. Derselbe müsste, des Deutschen und Französischen gleich mächtig, den französ. Unterricht in den obern Klassen einer der beiden Schulen übernehmen, zugleich befähigt sein, entweder in Deutsch, Geschichte und Geographie, oder im Turnen (Realschule) zu unterrichten. Jährl. Gehalt 2500 Mark, freie möbl. Wohnung und 300 Mark Reiseentschädigung. 3jähr. Kontrakt. Meldungen mit Zeugnissen in Abschriften an

69 **Dr SCHWATLO, Direktor.**

INSTITUT TECHNIQUE-COMMERCIAL

LANDRIANI

dirigé par les Propriétaires Prof. G. ORCESI et G. GRASSI

(Lugano) TESSIN (Lugano)

Dans une très jolie position à quelques minutes de la ville. — **56me** année d'exercice. — Système de famille avec un nombre limité d'élèves. — Placement des élèves qui ont bien terminé leurs études dans des maisons de commerce nationales et étrangères. On reçoit des élèves aussi pendant l'année scolaire. — Les cours réguliers commencent le 15 octobre. 52

Pour programmes et renseignements s'adresser à la direction.

CARTES VÉLOCIPÉDIQUES MULLHAUPT

Carte routière de la **Suisse** 1/445000, prix 2 fr.
Carte routière de la **Suisse occidentale** et de la **Savoie** 1/300000, prix 2 fr.
Carte routière de l'**Europe centrale,** prix 2 fr.
Carte routière du **Canton de Vaud** 1/200000, prix fr. 1,50.
Petite carte de la **Suisse** 1/850000, fr. 0,60.
Nouvelle Carte scolaire du Canton de **Vaud** 1/200000, fr. 1,50.

En vente chez les libraires et l'éditeur

Mullhaupt à Berne.